

# RAPPORT DE FIN DE MISSION

Réalisation d'un diagnostic territorial de la médiation écologique du territoire de la métropole de Montpellier et appui au développement d'une stratégie territoriale

*Janvier 2026*

Présenté par

# Préambule : La politique publique de Médiation Ecologique de 3M

## Œuvrer avec les acteurs du territoire

La Métropole porte une politique publique de médiation écologique coordonnée par la Direction Déléguée à la Médiation Ecologique (DDME). Cela la conduit à agir à 3 niveaux :

1. La gestion des 3 établissements : le zoo de Lunaret, l'Écolothèque et Planet Océan.
2. La réalisation ou le financement d'actions et de projets de médiation écologique
3. **La fédération des acteurs du territoire autour d'un dispositif partenarial territorial spécifique.**

C'est sur ce 3ème niveau que la Métropole a engagé en 2025 des moyens humains et financiers à travers l'étude dont les résultats sont présentés dans ce rapport.

## Vers la co-construction d'un dispositif partenarial territorial ou Alliance « Cité de la Nature et du Climat »

La Métropole souhaite créer une alliance qui rassemble l'ensemble des acteurs de la Métropole, les médiateurs de l'EEDD et CSTI, les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, des acteurs culturels et artistiques, les entreprises, les partenaires institutionnels...

L'objectif partagé avec la communauté d'acteurs est d'agir collectivement pour accélérer l'impact de la médiation écologique dans le changement des comportements des citoyens de la Métropole vers des pratiques plus durables, qui prennent soin des écosystèmes et du Vivant.

## Un contexte spécifique pris en compte : la fragilisation du tissu associatif

Cette étude s'est inscrite dès le départ dans un **contexte économique et financier très lourd** pour les acteurs associatifs qui ont été confrontés en 2025 à des baisses drastiques et soudaines des subventions.

Rapidement, nombreuses ont été celles qui ont dû réduire leur personnel et toutes ont dû **se réinterroger sur leur stratégie associative**. Faut-il développer le volet prestation ? Avec quels risques et quels impacts ? Faut-il développer des actions vers de nouveaux publics ? Avec quels moyens et quels outils ? Faut-il développer de nouveaux métiers pour diversifier les actions et les potentielles ressources ?

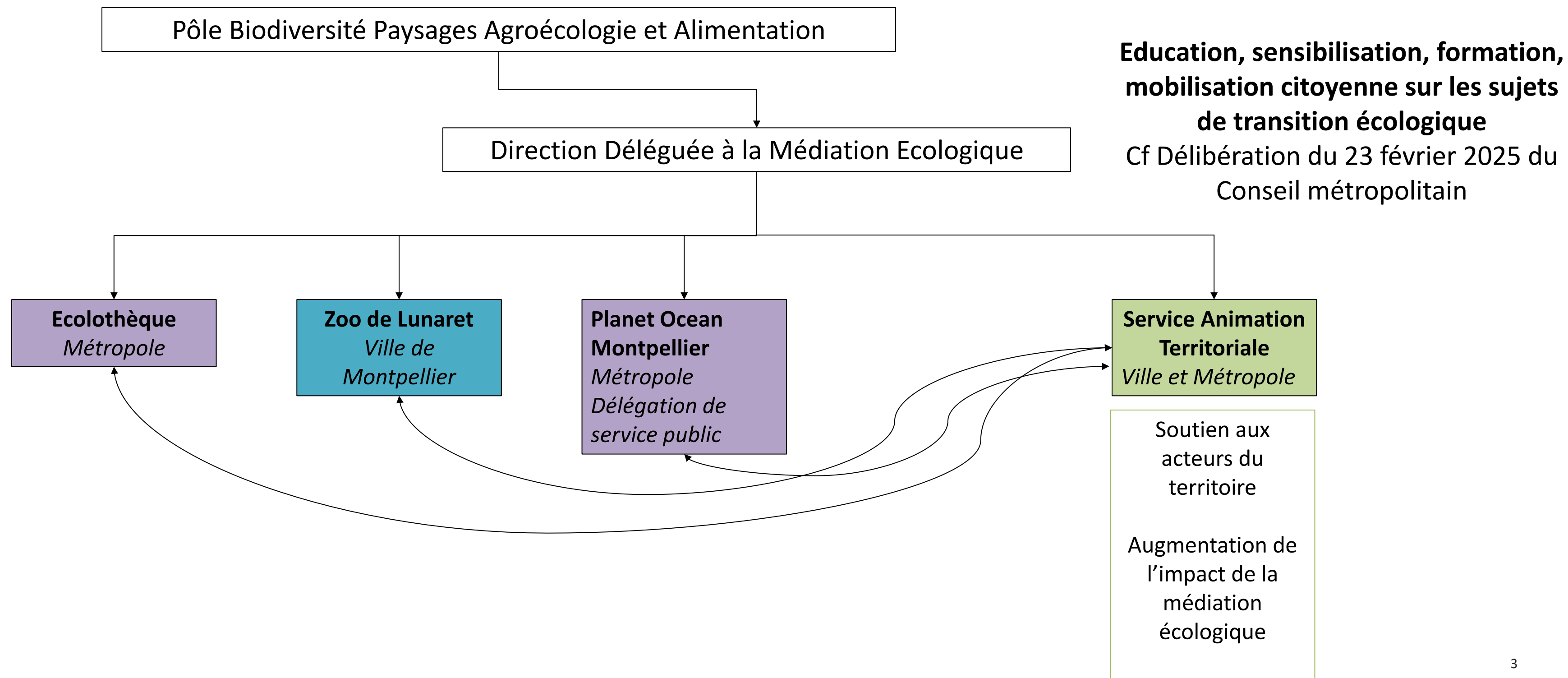
Aussi, le **tissu associatif métropolitain est-il en pleine mutation**, à la fois à l'échelle de chaque structure mais aussi entre structures via des modalités de coopération à renforcer ou de nouvelles à créer.

Ainsi, **la Métropole, sans imposer de changement à ses partenaires associatifs, souhaite les accompagner et les soutenir** pour les aider à s'adapter ou opérer cette transformation. C'est tout l'objet de la dynamique impulsée cette année à travers cette étude.

## Une proposition encore en construction

Le travail présenté ci-après n'est à ce stade qu'une proposition qui a été bâtie sur la base des échanges avec les partenaires (séminaires, groupes de travail, entretiens individuels) et doit continuer à être travaillée collectivement.

# Préambule : La politique publique de Médiation Ecologique de 3M



# Préambule : Rappel des objectifs de la mission

Ce rapport final fait état des résultats des travaux des phases 2 et 3 menées dans le cadre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage apportée à l'équipe de la DDME par le groupement Ethicalia et Amphiprion.

L'approche de cet accompagnement a consisté à s'adapter aux besoins de la DDME et aux attendus des partenaires mobilisés pour parvenir à :

- **Renforcer une dynamique territoriale** de la médiation écologique initiée par la DDME à l'échelle de la Métropole pour consolider et amplifier collectivement, à l'échelle de tout le territoire, des initiatives cohérentes de médiation écologique en faveur de la transformation des comportements.
- **Proposer un dispositif de coordination externe** avec les partenaires du territoire qui organisent les modalités d'intervention et de gouvernance partagées
- **Co-construire avec les acteurs du territoire des actions collectives structurantes et soutenantes** qui pourront s'intégrer dans la stratégie et le plan d'action de la médiation écologique de la Métropole.

## Pour rappel

**Ce travail entrepris par la DDME s'inscrit dans l'orientation 10 du Plan Climat Air Energie Territoire solidaire** avec notamment **la fiche action 10.3** :  
"Accompagner les citoyens dans leur transition écologique".

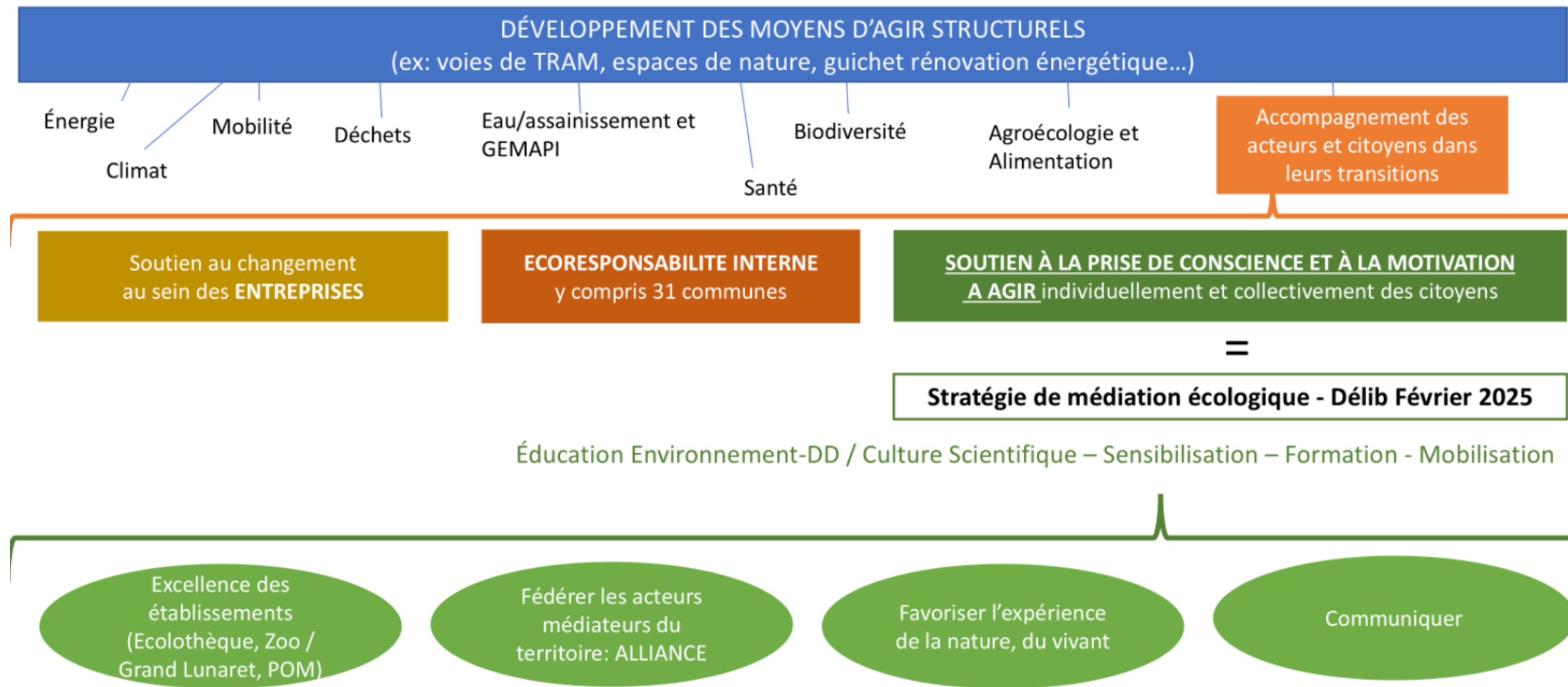
**La DDME a réalisé un important travail de co-construction en interne pour définir une stratégie de médiation écologique pour la Métropole.** Cette stratégie a été validée par les élus par la délibération n°M2025-9 en Séance ordinaire du jeudi 13 février 2025.

# Préambule : Une stratégie de Médiation Ecologique au service du Plan climat



**Transformationnel** : Accélérer l'impact de la médiation écologique pour changer les comportements

**LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL SOLIDAIRE:**  
au service des changements transformateurs en faveur de la transition écologique



*Séminaire #2 du 24 juin 2025  
300 personnes invitées*

**Les orientations thématiques du PCAETS**



**Les fiches actions de l'orientation 10 du PCAETS**



**La stratégie de la DDME : décline la fiche action 10.3**



**Les 4 objectifs stratégiques de la DDME**

# Plan

1. **Rappel méthodologique**
2. **Le dispositif partenarial territorial : proposition d'une Alliance**
3. **Ce qu'il faut retenir des GT de l'automne 2025**

# 1- Rappel méthodologique

- **La consultation des acteurs : élaboration d'un diagnostic territorial**
- **L'étude comparative : tour d'horizon à travers 10 exemples inspirants**
- **Le séminaire multi-acteurs du 24 juin 2025**
- **Les groupes de travail : co-construction d'une feuille de route collective**

# La consultation des acteurs : Elaboration d'un diagnostic territorial

## La méthode employée :

### 1 Le questionnaire en ligne

- 62 répondants, soit 40% de taux de réponse sur la base de l'annuaire partagé
- Une forte mobilisation dans la continuité du 30 mai 2024
- Une représentativité des acteurs de la médiation écologique sur le territoire
- Des tendances, dont certaines réalités ont pu être approfondies et mises en perspectives par les entretiens individuels.

### 2 Les entretiens individuels avec les acteurs médiateurs

- 10 entretiens réalisés entre le 27 février et le 10 mars 2025 avec :
  - Des structures "historiques"
  - Des structures "nouvelles"
  - Des têtes de réseau

### 3 Les entretiens individuels avec les partenaires techniques et financiers

- 7 entretiens réalisés entre le 18 mars et le 19 mai 2025 avec la Région Occitanie, l'Education Nationale, le département de l'Hérault, la DRAJES, la DJES, l'Agence de l'Eau RMC et l'OFB.

## Les idées clés à retenir :

### Des projets en attente portés par des acteurs:

Académie du Climat, Université Populaire des Transitions Ecologiques et Sociales Urbaines, Renovel, Tiers lieux...

### Des difficultés observées

- Offre foisonnante et peu lisible : toutes les thématiques, les cibles, les formats sont couverts
- Offre concentrée sur Montpellier
- Difficile de sortir de l'entre soi
- Baisse importante des moyens financiers
- Besoin de lieux bâtis (salles de réunion, cuisine, espace scénique...) pour les actions de médiation/animations

### Le rôle attendu de la Métropole

- **Fédérer** : favoriser la mise en réseau, permettre les échanges et les rencontres entre acteurs EEDD, culture scientifique, artistes, enseignants, chercheurs, formateurs ...
- **Coordonner** : proposer un cadre commun, des solutions opérationnelles et mutualisées pour la mise en connexion des acteurs
- **Apporter un soutien financier et logistique**

# L'étude comparative : Tour d'horizon à travers 10 exemples inspirants

## La méthode employée :

### 1 Les entretiens individuels

9 entretiens réalisés entre le 22 avril et le 21 mai 2025 avec :

- Des collectivités
- Des têtes de réseaux
- Des tiers-lieux

### 2 Des recherches en ligne complémentaires

## Les idées clés à retenir :

#### Nécessité d'une volonté politique forte et des stratégies similaires

- Des démarches et/ou projets adossés à des politiques publiques spécifiquement en lien avec le climat, la transition et la participation citoyenne
- Une ambition commune de toucher TOUS les publics et de favoriser la participation citoyenne
- Une reconnaissance croissante des dynamiques associatives en réseau

#### Des solutions à plusieurs tiroirs

- S'appuyer sur les acteurs locaux,
- Se doter de lieux phares et/ou des lieux relais répartis équitablement sur le territoire.
- Co-construire une programmation annuelle qui s'appuie sur des temps forts et qui se déploie dans les lieux phares, lieux existants et hors les murs

#### Des moyens engagés importants

- Des lieux majoritairement propriétés de la ville ou de la Métropole. Ces lieux sont gérés et exploités soit :
  - Par un service de la collectivité et repose à 100% sur le budget de la collectivité
  - Par un ou des gestionnaires associatifs qui doivent trouver leur propre équilibre entre fonctions marchandes et actions d'intérêt général.
- Des moyens importants mis en œuvre par les collectivités en termes de ressources humaines et de budgets alloués

#### Des modèles hybrides encore fragiles économiquement, mais porteurs de fortes valeurs sociétales

- Des dynamiques régionales qui nécessitent encore une consolidation partenariale avec les collectivités locales
- Une montée en puissance des espaces hybrides portés par des collectifs
- Un rôle accru des réseaux régionaux pour l'essaimage et l'acculturation

# Le séminaire multi-acteurs du 24 juin 2025

Ce séminaire organisé par la Métropole de Montpellier s'inscrit dans la [continuité du temps de concertation du 30 mai 2024](#) avec les acteurs associatifs impliqués dans la médiation écologique sur le territoire.

Accueillis à la Salle Aragon de Montpellier [le mardi 24 juin 2025 de 14h à 18h, plus de 100 acteurs se sont mobilisés](#) :

- Élus et agents de la Métropole de Montpellier et des communes membres,
- Acteurs associatifs
- Entreprises
- Représentants de la recherche et de l'enseignement supérieur
- Représentants de service public



## 3 objectifs communs issus du séminaire :

01

Elargir les publics

02

Renforcer la lisibilité de l'offre

03

Augmenter l'impact

## Des solutions collectives pour les atteindre :



Un renforcement de la professionnalisation des structures



Une communication influente et impactante



Un croisement des approches



Un écosystème de lieux répartis sur l'ensemble du territoire <sup>10</sup>

# Les groupes de travail : Co-construction d'une feuille de route collective

## Une méthodologie adaptée aux besoins de la mission

Suite au séminaire multi-acteurs du 24 juin, il a été décidé de **remplacer le second séminaire de concertation multi-acteurs initialement prévu dans la méthodologie par 2 Groupes de Travail**. Ces Groupes de Travail ont pour ambition de préfigurer le projet territorial en travaillant autour de sujets clés pour **co-construire pas à pas et de manière opérationnelle cette coopération** déjà en marche.

## 2 Groupes de Travail – 36 acteurs mobilisés

2 Groupes de Travail ont été organisés sur 2 séquences chacun à l'automne 2025 :

- **GT 1 - Programmation :**
  - 2 octobre et 13 novembre
  - 21 acteurs ont participé à 1 ou aux 2 séquences
  - Lien vers le compte-rendu :  
[https://nature-en-jeux.montpellier3m.fr/sites/ecolotheque/files/Compte-rendu\\_GT1\\_Programmation.pdf](https://nature-en-jeux.montpellier3m.fr/sites/ecolotheque/files/Compte-rendu_GT1_Programmation.pdf)
- **GT2 – Lieux de médiation :**
  - 16 octobre et 27 novembre
  - 25 acteurs ont participé à 1 ou aux 2 séquences
  - Lien vers le compte-rendu :  
[https://nature-en-jeux.montpellier3m.fr/sites/ecolotheque/files/Compte-rendu\\_GT2\\_Lieux\\_de\\_mediation.pdf](https://nature-en-jeux.montpellier3m.fr/sites/ecolotheque/files/Compte-rendu_GT2_Lieux_de_mediation.pdf)

## Une préparation des GT en étroite collaboration avec la Métropole

Des réunions préparatoires ont été organisées entre le groupement, la DDME et la MTEC pour définir le contenu et les outils d'animation des 4 séquences de travail. Ces réunions se sont tenues le :

- Mercredi 2 juillet de 14h à 16h
- Lundi 1<sup>er</sup> septembre de 15h à 17h
- Vendredi 19 septembre de 15h à 17h

Une réunion supplémentaire a été organisée le 1<sup>er</sup> décembre de 16h à 18h pour faire le bilan de ces 4 premières séquences de Groupes de Travail et d'aborder le sujet de la gouvernance interne et externe du dispositif territorial et partenarial.



## 2- Le schéma du dispositif partenarial territorial

Le dispositif partenarial territorial imaginé :

- Trouve son inspiration dans les expériences des autres Métropoles : la plus connue, celle de l'Académie du Climat à Paris, mais également celles étudiées dans l'étude comparative (Lyon, Nantes...)
- Propose une forme d'alliance spécifique à 3M, construite avec ses partenaires.

Ainsi, contrairement aux autres expériences étudiées, la Métropole souhaite :

- Associer des typologies d'acteurs plus larges : les acteurs de la médiation écologique mais également les acteurs de l'ESR, les acteurs culturels, les entreprises ...
- S'appuyer sur un écosystème de lieux qui permet de couvrir l'ensemble du territoire et non sur un lieu unique et central

Cette alliance s'appuie sur 4 maillons d'une chaîne visant à accélérer collectivement l'impact de la médiation écologique pour changer les comportements grâce à : Un écosystème de lieux / Une programmation structurée et visible / Des formations pour les acteurs de la médiation / Des projets et actions communs

Une gouvernance est proposée pour offrir un cadre de coopération, doté d'axes prioritaires d'intervention établis avec les partenaires médiateurs et les partenaires techniques et financiers.



# Le dispositif partenarial territorial en détail



## Un ensemble de lieux pour une action sur l'ensemble de la Métropole

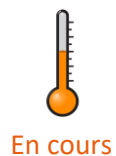


Le dispositif partenarial territorial s'appuie sur un écosystème de lieux qui à pour ambition de :

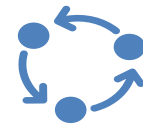
- Faciliter la connaissance et l'accès de différents lieux existants sur le territoire de la Métropole, pour les acteurs de la médiation, dans lesquels ils peuvent mener leurs actions.
- Favoriser des interventions mieux réparties sur l'ensemble du territoire de la Métropole



Cet [archipel/maillage de lieux](#), intérieurs et de nature, passera par [une carte interactive référençant les lieux](#) de médiation sur le territoire de la Métropole, dans lesquels peuvent être menés des actions de médiation écologique. Déjà en cours de développement par la DDME pour les lieux de nature, elle va être enrichie de différents autres lieux qui seront qualifiés afin de faciliter la recherche et l'accès aux informations utiles.



En cours



Modalités :

Ces lieux peuvent être des :

- [Etablissements de médiation culturelle et scientifique](#)
- [Lieux de nature](#) qui ont été sélectionnés avec les partenaires pour permettre des actions de médiation ou de découverte autonome pour le grand public sans nuire à ces espaces. Ainsi, sur les premiers 100 lieux identifiés, une trentaine ont été référencés.
- [Lieux bâtis en gestion publique ou en gestion privée](#). Ces lieux ont été identifiés pour certains, doivent encore être référencés et surtout caractérisés pour d'autres. Ainsi, il conviendra de connaître les espaces disponibles, les moyens mis à disposition, les coûts...
- [Des ÉcoCentres](#) issus du programme de labellisation des ALSH du territoire de 3M
- [Lieux nouveaux à investir pour « aller vers » les publics éloignés](#). Ces lieux feront l'objet d'actions expérimentales par la DDME et les partenaires.

A termes, si des lieux se distinguent particulièrement (modalités d'accès, matériel disponibles, satisfaction des partenaires...) ils pourront être qualifiés de « lieux relais de la médiation écologique » reconnus et valorisés par la Métropole.

# Le dispositif partenarial territorial en détail



## 1 programmation structurée et visible



Le dispositif partenarial territorial vise à

- Structurer l'offre des acteurs de la médiation
- La rendre plus lisible et visible



A ce jour, face à une offre foisonnante, il est très complexe voire impossible de faire un recensement exhaustif de cette offre et donc de pouvoir travailler sur la rationalisation et mise en cohérence de la programmation.

Aussi, pour répondre aux objectifs il convient de travailler à la mutualisation d'outils existants à renforcer ou à créer en fonction de cibles prioritaires.

Modalités :

3 outils conçus par la Métropole offrent un 1<sup>er</sup> socle qui doit être amélioré et renforcé :

- L'agenda territorial qui recense les événements sur le territoire à destination de tous les publics, est encore en développement et en phase de prise de connaissance et d'appropriation par les acteurs de la ME. Cet outil devrait permettre à terme d'avoir un recensement le plus exhaustif possible de l'offre, et ainsi de mener collectivement un travail de coordination et de mise en cohérence de la programmation à l'échelle de 3M.
- La plateforme Nature en Jeux qui met à disposition des contenus ludopédagogiques à destination des professionnels de l'enfance va évoluer vers une version 2. Elle pourrait devenir un centre de ressource qui recense les acteurs partenaires, les actions et outils existants ou créer des contenus utiles pour toucher de nouvelles cibles (entreprises, journalistes...)
- Le catalogue scolaire est un outil de valorisation des offres proposées par les acteurs de la médiation écologique à destination des enseignants et animateurs, conçu en lien avec l'Education Nationale. Cet outil pourrait mettre davantage en avant les offres expérientielles et améliorer sa diffusion.

D'autres outils de valorisation de l'offre vers des cibles nouvelles sont envisagés notamment auprès de la cible « entreprise ». Ces dernières peuvent :

- Avoir besoin d'appui pour la sensibilisation et le changement de pratiques de leurs équipes en interne
- Vouloir soutenir des actions et projets locaux et durables qui renforcent leur ancrage territorial et assoient leurs engagements RSE.



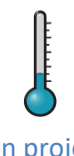
En cours



En cours



En cours



En projet

# Le dispositif partenarial territorial en détail



## Catalyseur de projets et actions partenariaux



Le dispositif partenarial territorial devra porter **une dynamique collective et opérationnelle** à travers la réalisation d'actions communes qui :

- Répondent aux enjeux stratégiques du territoire de la Métropole
- Sont validées par les partenaires membres du collectif
- Mobilisent les compétences des acteurs de la ME



Les axes prioritaires attendus seront définis par le collectif. Les projets retenus et cofinancés intégreront la **feuille de route territoriale**.



Calibrées et précisées en **Groupe de travail**, ces actions pourront pour leur mise en œuvre faire l'objet d'Appel à Projets, d'AMI, de marché de prestation ...

Des actions complémentaires pourront être menées en fonction des opportunités afin de garder un mode de fonctionnement souple et agile.

Pour chaque projet commun, des partenariats devront être élaborés entre les membres du collectif.

Partenariats des projets déjà initiés :

- **Le Grand parc de Lunaret** : 3M, Ville de Montpellier, Agropolis International, MedValley, structures de recherche sur le quartier, habitants, Agropol'eat... **Projet de TIers lieu de recherche et de culture scientifique**
- **Le projet BRAM** : 3M, Ville de Montpellier, CEFE, OFB
- **Médiation écologique Mosson** : 3M, Ville, APIEU, ALEC, Compagnons, Médiathèque JJ Rousseau, Maison Pour Tous Brassens, ...
- **La fabrique de l'engagement** : On passe à l'acte, Laboratoire LEIRIS, 3M, Ville de Montpellier, Unicité
- **Observatoire Métropolitaine de l'écologie de la Santé** : 3M, Ville, IRD, CIRAD, INRAE, UM, UPV, Sciences citoyennes...
- **Des chantiers participatifs**: Festival Montpellier 2030, Ile des Possibles, Station Transition, Montpellier 2028, Ecole de l'Etre, Ville de Montpellier, Métropole...
- **Défi Famille Zéro perturbateur endocrinien** : Ville, CLS de Montpellier, Médiathèque Victor Hugo, Maison Pour tous, Métropole



En cours



# Le dispositif partenarial territorial en détail



Une offre de formation territorialisée  
pour les acteurs professionnels médiateurs



Le dispositif partenarial territorial doit favoriser :

- Le **renforcement/partage des compétences** de l'ensemble des acteurs (par ouverture des formations à de nouveaux groupes). Par exemple : formations communes entre médiateurs scientifiques et culturels; en communication et marketing pour mieux valoriser les offres, les rendre plus attractives et visibles, comme l'a révélé le diagnostic.
- L'**innovation des outils et des méthodes** pour aider les acteurs dans la réalisation des actions d'expérimentation de nouvelles formes de médiations auprès de cibles éloignées et dans de nouveaux lieux.
- L'**apport de connaissances sur les politiques publiques territoriales** à la communauté de médiateurs



Un groupe de travail dédié devra définir les modalités de mise en œuvre et le contenu de ces programmes en lien avec les autres actions de la feuille de route.

Mais nous pouvons suggérer que certaines formations soient réalisées en auto-formation au sein des partenaires. Pour exemple, certains sont du monde du journalisme et de l'édition, ils pourraient assurer une formation pour les autres acteurs sur le sujet « Comment faire un communiqué de presse ? »



Un **programme territorial de formation** à destination des acteurs professionnels médiateurs devra être établi chaque année avec les partenaires



Ce **programme de formation** intègre évidemment ceux déjà existants : EcoMétropole, SDJES, Coopère 34, Ecologistes de l'Euzière, Ile des possibles, Culture Climat, BRAM, UM (SAPS), UPV, CAF...



En projet

## 2- Ce qu'il faut retenir des GT de l'automne 2025

Les groupes de travail (GT) animés en octobre et novembre 2025 ont permis de faire émerger des actions collectives qui pourront s'intégrer à la feuille de route de l'alliance territoriale.

Au total, 20 actions ont été évoquées par les GT. Suite à une priorisation par les participants, 15 actions ont été sélectionnées pour une mise en œuvre à court et moyen terme. Une action supplémentaire est intégrée à la feuille de route car déjà enclenchée par les équipes de la DDME, considérée par tous comme structurante pour la mise en œuvre du dispositif territorial partenarial et enrichies lors des échanges entre participants.

Ainsi, ce sont 16 actions qui rejoignent la feuille de route esquissée collectivement :

- 7 issues du GT1 « programmation »
- 8 issues du GT2 « lieux de médiation »
- 1 action poursuivie et approfondie lors des GT : l'outil carte interactive

**D'autres actions territoriales sont évidemment déjà engagées**, même si elles ne sont pas ressorties des travaux des GT. Par exemple : le soutien à la dynamique école dehors, le développement des ATE, l'expérimentation de la labellisation écocentres, le soutien à la relation humains-non humains, ou encore le soutien aux chantiers participatifs comme dispositif d'aller-vers...

**Certaines actions sont/seront portées par des partenaires ; d'autres par la collectivité. La DDME pourra assurer la coordination globale du dispositif. Ces actions seront à prioriser lors des prochaines rencontres du collectif multi-acteurs.**

Les propositions issues des GT émanent à **3 volets d'action** :

### 1. Créer et mutualiser des outils structurants

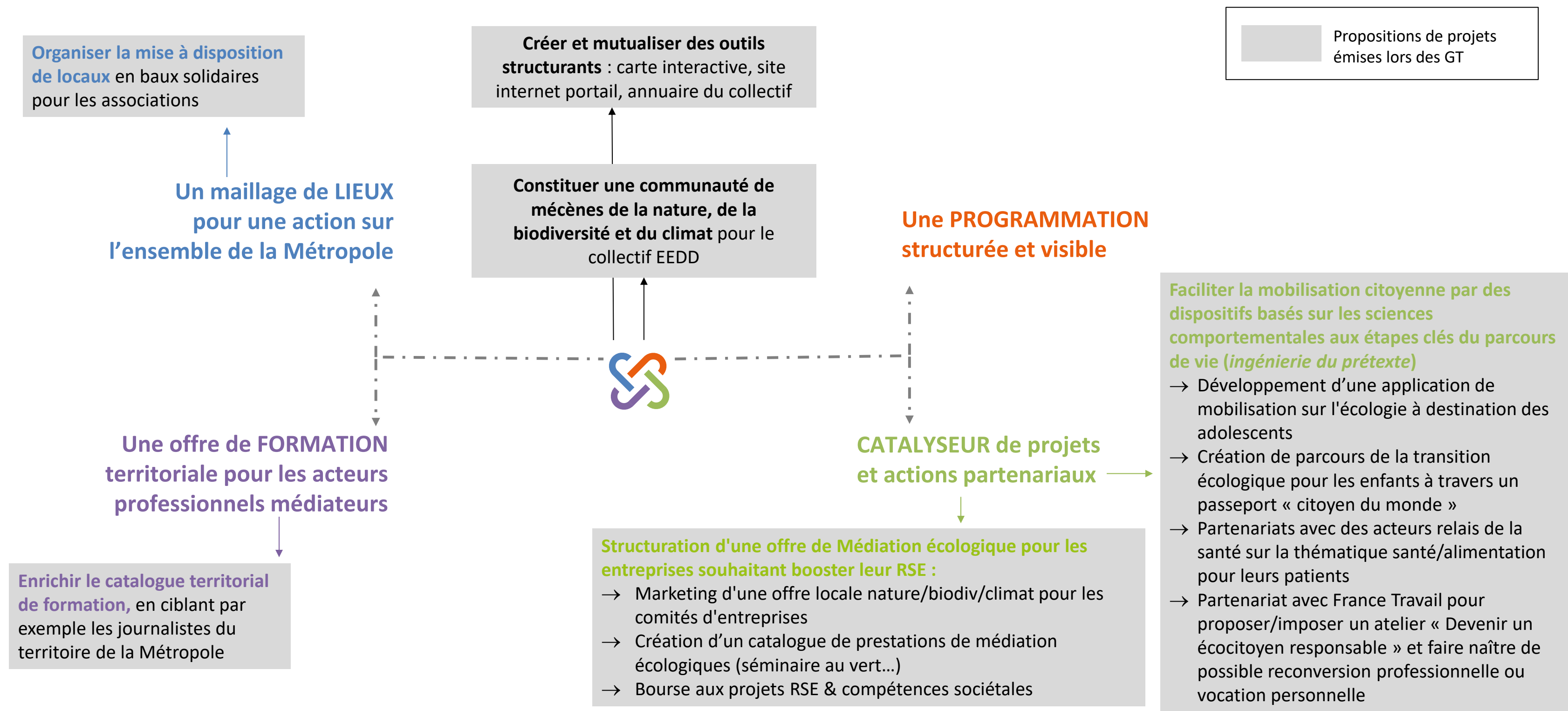
- Pour la programmation
- Pour la mise en valeur et l'accès aux lieux de médiation

### 2. Mettre en place le catalyseur de projets partenariaux- définir les axes

- Accompagner le lien entre entreprises et médiateurs
- Aller vers les publics non concernés , notamment grâce à l'appui des sciences comportementales à différentes étapes de vie et autres dispositifs innovants

### 3. Développer une offre de formation territoriale

## 2- Ce qu'il faut retenir des GT de l'automne 2025 – les propositions



**NB : des actions hors champ médiation ont également été évoquées, à garder en tête :** Faciliter le don de repas ou de paniers anti-gaspi bio des cantines, des restaurants, du marché gare pour un public précaire

PROPOSITION

## UN ÉCOSYSTÈME DE LIEUX POUR UNE ACTION SUR L'ENSEMBLE DE LA MÉTROPOLE

- Lieux de nature
- Etablissements de médiation culturelle et scientifique
- ÉcoCentres (ALSH labellisés)
- Lieux d'activités et d'expo engagés (cafés, tiers lieux, maisons pour tous, médiathèques...)
- Espaces mutualisés pour les pro de la médiation
- Outillerie mutualisée

## UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS DE L'ANIMATION, DE LA MOBILISATION CITOYENNE ET L'ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT / CULTURE SCIENTIFIQUE

- Programme de formation multipartenarial
- Centre de ressources (Graine/Ruche du réseau des médiathèques)
- Temps réseau formels et informels

## UNE PROGRAMMATION STRUCTURÉE ET VISIBLE

- Enfants
- Grand public
- Entreprises
- Collectivités territoriales

## CATALYSEUR DE PROJETS ET D' ACTIONS EN COMMUN

## GOUVERNANCE PARTENARIALE Cadre de coopération et d'alliance territoriale

## IL FAUT QU'ON LUI TROUVE UN NOM !

| L'Embarcadère | La Boussole | L'Académie du Climat et de la Biodiversité |  
| La Cité de la nature et du climat | | Cité du Vivant |  
| La Cité de la nature et des sciences | ... ??

